



**DIRECTION GENERALE  
ADJOINTE DES RESSOURCES,  
EDUCATION ET NUMERIQUE**  
Direction des Ressources humaines

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**

ARRETE N° **26\_3068** du **27 MAI 2026**

**DE DELEGATION DE SIGNATURE DE**

**Madame Alexandra DEGENHARDT-PETIT**

Ingénieur contractuel

Chargée de projets

Service Conduite d'opérations

Direction de l'Immobilier, des collèges et des moyens généraux

Direction générale adjointe des Ressources, Education et Numérique

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, relative à la délégation au Président en matière de marchés publics et accords-cadres,

Considérant la nomination de Madame Claire BROUSSEAU, sur l'emploi fonctionnel de Directeur général des services, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026,

Sur la proposition de Madame la Directrice générale des services du Département,

**ARRETE**

ARTICLE 1 Délégation est donnée à Madame DEGENHARDT-PETIT, ingénieur contractuel, Chargée de projets, à l'effet de signer :

Les commandes inférieures ou égales à 3 000 € HT.

ARTICLE 2 Délégation est donnée à Madame DEGENHARDT-PETIT, à l'effet de signer les ampliations et les copies conformes des actes relevant de ses activités, telles que définies dans l'arrêté d'organisation des services.

ARTICLE 3 Madame la Directrice générale des services du Département et Madame le Payeur départemental sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame DEGENHARDT-PETIT et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception au contrôle de  
légalité le **29 MAI 2026**  
et de sa publication ou notification le **29 MAI 2026**